

Mme Raymonde BRICOGNE
17 Rue de la Commanderie
77840 CROUY-sur-OURCQ

A:

Madame le Commissaire-Enquêteur
MAIRIE
77840 CROUY-SUR-OURCQ

CROUY-SUR-OURCQ, le 17 novembre 2017,

Madame le Commissaire,

J'ai été amenée à consulter le projet du PLU de ma commune et je suis sidérée de constater l'urbanisation excessive qui est envisagée.

Crouy-sur-Ourcq, faut-il le rappeler, est un village où il fait bon vivre, les nouveaux habitants - qui arrivent souvent de banlieues surpeuplées - viennent y trouver espace et qualité de vie.

Sur la zone 1AUa située entre l'avenue de Coulombs et l'avenue de Fussy, il est prévu 40 logements sur une superficie de 13.265 m². Si on retire de cette superficie les voiries et les emplacements de parkings, comment ne pas parler de concentration excessive pour atteindre ces 40 logements ?

Je sais que nous ne sommes plus à l'époque des propriétés avec des jardins de 1000 m² mais ne peut-on pas rester dans des objectifs cohérents de zone pavillonnaire avec des terrains de 400 à 500m² plutôt que d'entasser les gens et cela uniquement dans l'intérêt des promoteurs immobiliers ?

Sur la zone 1AUb, située à la gare, même constat avec des immeubles de 3 étages !... A se demander si les protagonistes de ce PLU connaissent tout l'historique de Crouy avec d'un côté le château du Houssoy - classé monument historique - et de l'autre côté la chapelle de Notre Dame du Chêne. Comment peut-on envisager d'implanter dans cette zone des immeubles collectifs ?

De plus va se poser le problème du stationnement, problème auquel beaucoup de communes se trouvent confronter. Il n'est pas rare que dans chaque famille, il y ait au moins deux voitures - une pour le mari, une pour la femme - pour ne pas parler de la voiture des enfants qui quittent le logement des parents de plus en plus tard. Au vu du plan, où vont se stationner toutes ces voitures si ce n'est investir le parking de la gare où les usagers ne pourront plus stationner le matin en arrivant pour prendre leur train à 6H car les places de stationnements seront prises par les occupants des immeubles ?

On parle beaucoup d'agriculture raisonnée... Pourquoi ne pas parler d'urbanisation raisonnée ?...

Cordialement.

